

09/01/2026

### Motion de soutien à Sophie Binet

Le bureau du Syndicat CGT des Personnels du Département de l'Hérault affirme son soutien total, fraternel et sans réserve à notre camarade Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, visée par une plainte pour « injures publiques » déposée par le mouvement patronal « ETHIC ».

Cette procédure judiciaire constitue une attaque grave et politique contre les libertés syndicales et démocratiques. En s'en prenant directement à la secrétaire générale de la CGT, le patronat cherche à intimider notre organisation, à museler la parole syndicale et à criminaliser l'action collective de celles et ceux qui dénoncent la casse sociale, les licenciements, les délocalisations et les politiques exclusivement guidées par la recherche du profit.

Le bureau rappelle que les propos tenus par Sophie Binet relèvent pleinement de l'exercice normal et légitime de la liberté d'expression syndicale. Ils expriment une colère largement partagée par les travailleuses et les travailleurs, les agent·es publics comme les salarié·es du privé, face à des pratiques patronales qui détruisent l'emploi, fragilisent les droits sociaux et organisent le recul social.

Cette attaque s'inscrit dans un contexte de durcissement politique et social, marqué par la montée des idées réactionnaires, la remise en cause des services publics, des droits collectifs et des libertés syndicales, ainsi que par des choix gouvernementaux qui aggravent les inégalités et font payer au monde du travail les crises qu'il n'a pas créées.

La CGT des personnels du Département de l'Hérault réaffirme avec force que le combat syndical ne se judiciarise pas, ne se censure pas et ne se réprime pas.

En conséquence, le bureau du syndicat CGT des personnels du Département de l'Hérault :

- exige la levée immédiate de toute poursuite à l'encontre de Sophie Binet ;
- dénonce toute tentative de criminalisation de l'action syndicale et de la CGT ;
- réaffirme son attachement indéfectible aux libertés syndicales, à la démocratie et au droit de lutter ;
- exprime sa solidarité pleine et entière avec Sophie Binet, la direction confédérale de la CGT et l'ensemble des militant·es qui pourraient être inquiété·es pour leur engagement syndical.

Fidèle à ses valeurs et à son histoire, la CGT des personnels du Département de l'Hérault restera déterminée à défendre les agent·es publics, les travailleuses et les travailleurs, les services publics et la justice sociale face aux offensives patronales et réactionnaires.

Motion adoptée par le bureau du syndicat CGT des personnels du Département de l'Hérault le 09 janvier 2026.

CGT  
CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DE L'HERAULT  
P.0 le Bureau



CGT CD 34



@cgtcd34



cgt cd 34